

OXYDANT CHOC

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE

<u>NOM GENERIQUE</u>	OXYDANT CHOC
UTILISATION	Produit oxydant pour le traitement d' eau de piscines.
FABRICANT	LABORATOIRE PAREVA Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07
N° d' appel d' urgence	04.91.75.25.25 (Centre Anti-Poisons de MARSEILLE)

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	Bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium Sel triple à 97 % de pureté.	
	N° CAS : 70693-62-8	N° CE : 274-778-7

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

DANGERS PRINCIPAUX	- provoque des brûlures. - Nocif en cas d' ingestion. - Produit Comburant (oxydant puissant), favorise l' inflammation des matières combustibles.
AUTRES	- Peut se décomposer à la chaleur (avec formation d' un peu de SQ).

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant environ 15 min en maintenant les paupières écartées. Consulter un spécialiste.
CONTACT AVEC LA PEAU	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Attention : Enlever immédiatement tout vêtement souillé (à réutiliser qu'après nettoyage). En cas d'irritations, consulter un médecin.
INGESTION	En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.
INHALATION DE POUSSIERE:	Transporter la personne à l' air frais. Consulter un médecin en cas de toux ou de symptômes de déficience respiratoire.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :

Attention : produit comburant

Se décompose à la chaleur avec dégagement d' oxygène : ce qui peut favoriser la combustion.

MOYENS D' EXTINCTION approprié : EAU

Ne pas utiliser de dioxyde de carbone

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

EQUIPEMENT : tenue de protection adéquate (appareil respiratoire, tenue,...)

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

METHODES DE NETTOYAGE Ramasser mécaniquement le granulé et la poussière induite.

Stocker dans des fûts étanches et secs, en laissant les récipients ouverts (ne pas fermer hermétiquement à l'air).

Nettoyer l' emplacement souillé avec de grandes quantités d' eau.

Si des eaux de lavage sont récupérées, il est possible de les neutraliser par un réducteur (tel que le thiosulfate de sodium) en contrôlant bien les valeurs de potentiel Redox et de température.

PROTECTION INDIVIDUELLE Gants, masque ou lunettes,...

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :**MANIPULATION**

Faire très attention aux conditions d' humidité, d' ensoleillement, et de température.

Conserver dans un endroit sec et frais, dans l' emballage d' origine bien fermé.

Eviter la formation de poussières. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.

STOCKAGE

Ne jamais laisser entrer en contact avec l'eau au cours de l'entreposage.

Tenir éloigné des liquides inflammables, des combustibles, et de toute matière oxydable (risque d' incendie).

Tenir éloigné des sels métalliques, alcalis, agents réducteurs,... (risque de décomposition).

8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

CONTROLE DE L' EXPOSITION VME (poussières fines) = 5 mg/m³

VME (poussières totales) = 10 mg/m³

PROTECTIONS INDIVIDUELLES Gants, lunettes, tenue de travail à manches longues.

Masque (cartouche P2) en cas d' émission de poussières.

Douches de sécurité et lave-yeux à proximité des postes de travail.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE	: solide blanc (cristaux) inodore.
pH à 25°C (à 3 % dans l' eau)	: 2.00
DECOMPOSITION	: >70°C (Réaction exothermique)
POINT D' ECLAIR	: non concerné
INFLAMMABILITE	: non concerné
EXPLOSIVITE	: non concerné
DENSITE APPARENTE	: 0.95 - 1.25
SOLUBILITE DANS L' EAU	: 256 g / litre d' eau à 20 ° C. (330 g / litre d' eau à 70°C.)

10 - STABILITE ET REACTIVITE :**STABILITE**

Stable dans des conditions normales d' humidité et de température.

Décomposition exothermique à des températures > 70°C.

SUBSTANCES A EVITER : matières combustibles (risque d' incendie), composés halogénés, cyanures, sels métalliques, alcalis, agents réducteurs,... (risque de décomposition).

REACTIONS DANGEREUSES : Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Toxicité orale aiguë : DL 50 /orale / rat = 2000 mg/kg
 : DLA /orale / rat = 2250 mg/kg
 : CL50 / inhalatoire / 4h / rat = > 5 mg/kg
 : DL50 / cutanée / lapin = > 11 000 mg/kg

Effet locaux : Irritation des yeux / lapin : corrosion
 : Irritation de la peau / lapin : corrosion

Effet sur l' homme : peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Elimination physico-chimique : le produit est dégradé par hydrolyse.

Toxicité aquatique : : CL50 / 96h / Oncorhynchus mykiss = 52 mg/l (Truite arc-en-ciel)

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION

DECHETS Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

EMBALLAGES SOUILLES Rincer plusieurs fois à l'eau avant rejet ou élimination.
 Eliminer conformément aux législations en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU : 3260 Solide inorganique, corrosif, acide, nsa, monopersulfate de potassium

TRANSPORT TERRESTRE Classe = 8 - Groupe d' emballage = III
Etiquette danger = 8 - N° de code danger = 80

TRANSPORT MARITIME UN : 3260 - Classe 8 - GE III - N° de fiche de sécurité = 8 - 15

TRANSPORT AERIEN Classe = 8 - Groupe d' emballage = III

Ce produit peut, dans certains cas, être exempté (emballage et **Quantités Limitées**)

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 199 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

"Potassium Persulfate - N° CE = 274-778-7"

Symboles de danger **O** - Comburant et **C** - Corrosif

Phrases R 8 - Favorise l' inflammation des matières combustibles.
22 - Nocif en cas d' ingestion.
34 - Provoque des brûlures.

Phrases S 1 / 2 - Conserver sous clef et hors de la portée des enfants.
26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l' eau et consulter un spécialiste.
28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières **2833.40.00**

Voir les notices d' utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l' état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.